



ACTUALITÉS

La semaine de la Petite Enfance

PORTRAIT

Hey Bro, l'incroyable
tour du monde à vélo

- 3** ÉDITO
- 4** EN IMAGES
- 9** ACTUALITÉS
- 16** DOSSIER
- 25** PORTRAIT
- 26** TOUR D'HORIZON
- 28** CINÉMA
- 30** AGENDA
- 34** TRIBUNES
& CARNET
- 35** C'EST PRATIQUE

 @BoisdArcy78

 @villedeboisdarcy

 @MairieBoisdArcy

BDA LE MAG

#5 - Mai 2023

Le magazine d'information de la ville de Bois d'Arcy

Directeur de la Publication :

Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy

Crédit photos : Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière - ©Adobe stock et ©Freepik.com

Rédaction : Romain Tirot, Camille Evangelista

Conception et mise en page : Laura Harter

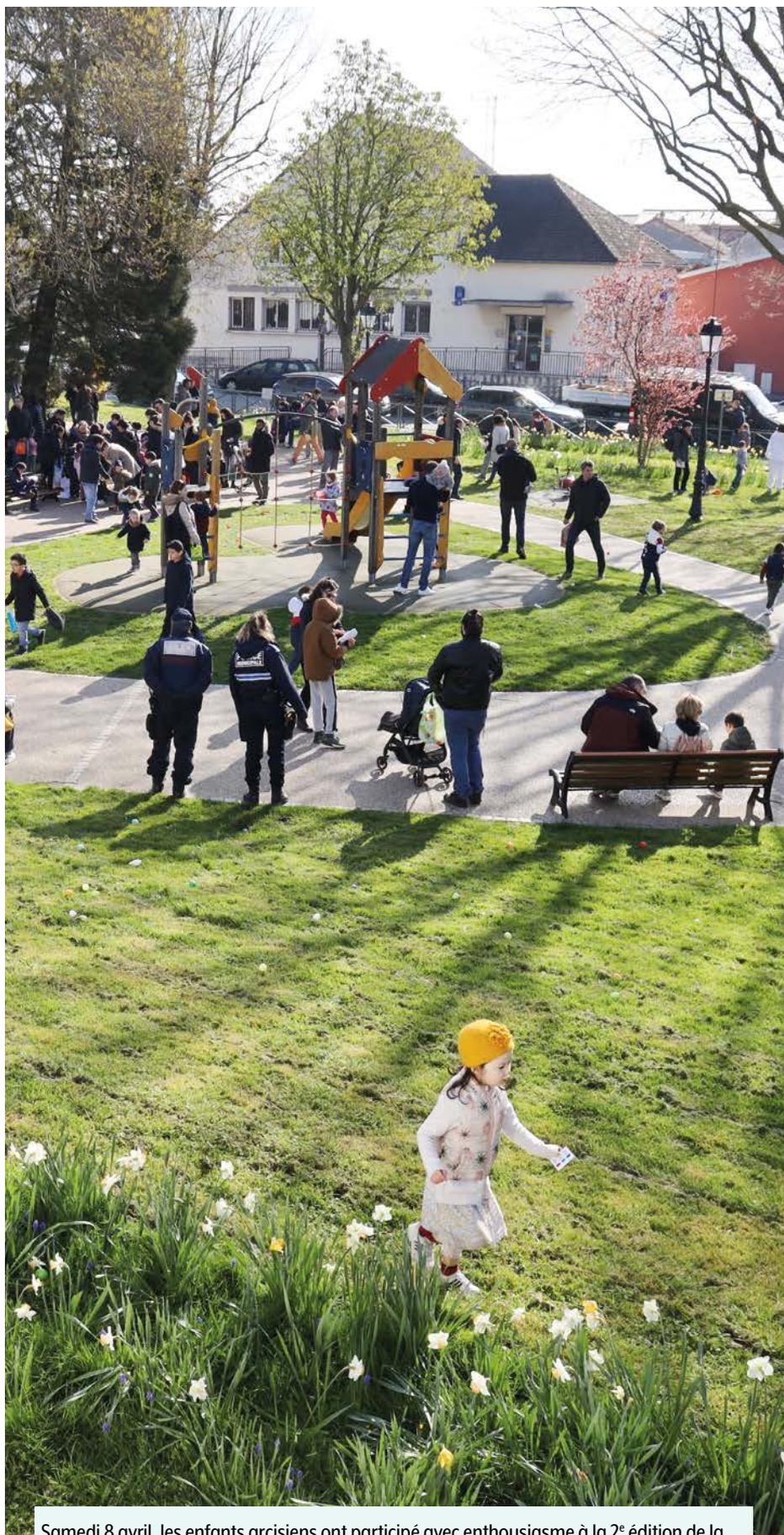
Publication : mensuel - ISSN : 2968-9937

Impression (7 900 ex) : Imprimerie RAS

Distribution (7 500 ex) : ABC Distribution

Régie publicitaire : Cithéa - 01 53 92 09 00

Hôtel de Ville - 2, avenue Paul Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83 - www.boisdarcy.fr



Samedi 8 avril, les enfants arcisiens ont participé avec enthousiasme à la 2^e édition de la chasse aux œufs dans les squares Calmette & Guérin et Charles de Gaulle.

“Un budget responsable et rigoureux qui permettra de poursuivre nos projets pour améliorer le cadre de vie des Arcisiens”

Comme chaque année au printemps, les élus ont voté en Conseil municipal le budget de la Ville. En 2023, ce budget représente 37,1 millions d'euros.

Un contexte économique contraint lié en grande partie à l'inflation et à la crise énergétique

Après la baisse des dotations de l'État, la suppression de la Taxe d'Habitation, les crises successives (sanitaire, énergétique et à présent économique) les finances de la ville ont été lourdement impactées. Comme à son habitude depuis 2014, la municipalité, en lien avec les services municipaux, a effectué de nombreux arbitrages pour réduire ses dépenses, trouver de nouvelles sources d'économie et des subventions auprès de ses partenaires afin de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux (l'État ayant déjà pour sa part adopté une revalorisation forfaitaire de 7,1% des valeurs locatives, qui sert de base de calcul à la taxe foncière) pour équilibrer son budget. Pour autant, si nous voulons poursuivre notre politique volontariste d'investissement, nous devons rester vigilants dans les mois et les années à venir pour maîtriser nos dépenses et rationaliser nos services publics tout en les modernisant afin qu'ils répondent au mieux à vos attentes.

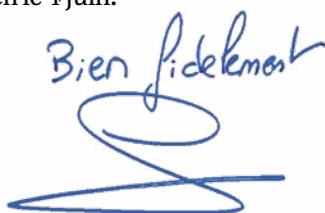
Grâce à cette gestion saine, la Ville pourra réaliser d'ambitieux projets pour améliorer le cadre de vie des Arcisiens

Comme chaque année, nous mettons un point d'honneur à poursuivre une politique d'investissement ambitieuse mais réaliste. 12,4 millions d'euros seront consacrés à des projets structurants pour Bois d'Arcy : la crèche Rosa-Bonheur (ex Ambroise Paré, dont la première pierre sera posée officiellement le mardi 27 juin), la nouvelle halle de marché (dont le projet vient d'être validé en réunion publique le 17 avril dernier), les 2 courts de Padel au Tennis Club, la requalification des rues Baudin / Marey / Camélinat (dont le nouveau plan de circulation sera soumis aux riverains pour mise en test lors d'une réunion publique le 10 mai prochain), les lisières de forêt et bien d'autres projets encore que vous pouvez découvrir dans notre dossier spécial en page 20.

Des projets toujours concertés et validés par les Arcisiens

Depuis plusieurs années, nous menons une politique de démocratie locale toujours plus participative et aucun grand projet ne se fait sans que les Arcisiens ne puissent donner leur avis. Que ce soit à travers, les conseils de quartier, les réunions publiques et bientôt les comités consultatifs dont les premières réunions sont programmées en mai, les habitants sont régulièrement associés aux décisions. Enfin, les budgets participatifs, lancés en décembre dernier, après sélection, seront soumis au vote des Arcisiens à la fin du mois de mai.

Nous avons hâte de vous retrouver nombreux à la Fête du Vélo le 14 mai et au Grand Marché Arcisien le 4 juin.

Bien fidèlement


Jean-Philippe LUCE
 Maire de Bois d'Arcy
 Conseiller régional d'Île-de-France



Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy, est allé à la rencontre des auteurs arcisiens (ici avec Flavien Errera) venus présenter leurs ouvrages à l'occasion de la Foire aux livres du 16 avril. Il en a profité pour échanger avec les Arcisiens qui vendaient leurs livres, DVD et mêmes vinyles dans une atmosphère conviviale et chaleureuse.

@jeanphilippeluce78 

@jeanphilippe_luce 

@jp_luce 

21
mars

JOURNÉE NATIONALE DES ATSEM

À l'occasion de la journée nationale des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), la Ville de Bois d'Arcy a rendu hommage à ses 20 ATSEM qui, dans les écoles, chouchoutent nos tout-petits toute l'année. Elles s'appellent Aurélie, Karen, Mina, Fethia ou encore Samantha et elles s'investissent énormément pour le bien être de nos jeunes arcisiens.



27
mars



4^E ÉDITION DE L'HÔPITAL DES NOUNOURS À BOIS D'ARCY

Encadrés par des étudiants en médecine bénévoles, les petits arcisiens sont venus à l'Hôpital des Nounours pour prodiguer les meilleurs soins à leur doudou préféré. Cette année, l'Hôpital des Nounours, monté en partenariat avec l'association POEMES, a pu remettre sur pattes plus de 230 peluches. L'Hôpital des Nounours est une initiative pédagogique qui permet aux enfants de se familiariser avec le milieu médical et dissiper les craintes éventuelles face aux blouses blanches.

SEMAINE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

À l'occasion de la semaine de sensibilisation à l'autisme, Bois d'Arcy s'est associée à l'opération "Tous en bleu". Toute la journée, le bleu était à l'honneur dans les services de la Ville où les agents ont joué le jeu de porter du bleu, mais aussi dans les établissements scolaires et au Centre Communal d'Action Sociale.

31
mars



1^{er}
avril

BELLE RÉUSSITE POUR LE CARNAVAL 2023

Le Carnaval de la Ville a rencontré un très vif succès samedi 1^{er} avril. Les Arcsiens étaient très nombreux au rendez-vous pour défiler sur l'avenue Paul-Vaillant-Couturier au rythme de la Scarabande et entourés des chars confectionnés par les animateurs des accueils de loisirs de la Ville. Sur l'esplanade Dyf, tout le monde a poussé de la voix pour le "chant des océans", en référence au thème de cette année : la protection des océans.



1^{er}
avril

IN-GENIUS

L'association **In-Genius** a participé à la finale nationale de la compétition First LEGO League, un tournoi robotique où les enfants doivent concevoir un robot capable de remplir diverses missions. Le thème de cette année, la gestion de l'énergie, a poussé l'équipe composée de cinq collégiens à créer un module baptisé "Luft" capable de transformer un ventilateur en climatiseur.



2
avril

"TOUT VA BIEN SE PASSER" POUR AU DEVANT DE LA VIE

L'association **Au Devant de la Vie** a emmené ses adhérents à Paris pour assister à la comédie de boulevard *Tout va bien se passer* écrite et jouée par Alil Vardar. 1h30 de rire devant ce spectacle hilarant pour les Arcisiens présents au Théâtre de la Grande Comédie.



3>8
avril

À LA DÉCOUVERTE DU HANDISPORT LORS DE LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

À l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique, la Direction de la Jeunesse et des Sports a proposé aux jeunes arcisiens plusieurs séances de découverte des handisports. Toute la semaine, sur le temps scolaire, ils se sont initiés au cross-training, à la boccia, au handi-boxe et à l'escrime-handisport. La semaine s'est conclue lors d'un grand événement ouvert au public le samedi au COSEC où les Arcisiens ont pu découvrir d'autres handisports tels que le hand-fauteuil, le torball ou les fléchettes pendulaires. Bois d'Arcy, labellisée "Terre de Jeux 2024", poursuit ainsi ses actions de mise en avant de l'olympisme qui continuent en mai avec une semaine dédiée aux e-sports et deux autres au hip-hop.



DERNIÈRE SÉANCE ÉCOLE ET CINÉMA À LA GRANGE

Les classes de Bois d'Arcy ont assisté en avril à la dernière séance de cinéma du dispositif "École et Cinéma". Un dispositif que la Ville et le Cinéma de la Grange renouvellent chaque année en partenariat avec les enseignants pour développer la culture cinématographique des enfants.

6
avril



7
avril

DES SÉANCES DE FOOT SUR LA PAUSE MÉRIDIANNE

Comme chaque année, les animateurs de la Ville ont organisé des tournois de football pendant la pause méridienne du vendredi. Les enfants ont ainsi pu profiter de moments récréatifs avant de reprendre le chemin des salles de classe. La grande finale aura lieu au mois de juin et verra s'affronter, chez les filles, les écoles Alexandre-Turpault et Jean-Louis-Barrault. Pour la finale garçons, le suspense demeure puisque la demi-finale aura lieu prochainement.

14
avril

BAAL EN PROMENADE À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'association **Bois d'Arcy Accueil Loisirs (BAAL)** est allée à la découverte de la vieille ville de Saint-Germain-en-Laye lors d'une promenade très instructive. Les adhérents ont ainsi admiré l'architecture de différents hôtels particuliers et visité le musée de l'Archéologie avant de s'aventurer dans le magnifique parc du château imaginé par André Le Nôtre.

14
avril

DERNIÈRE RENCONTRE DU PRIX DES LECTEURS

L'auteur de *Sous le sol de coton noir*, Paul Duke, a répondu aux questions des Arcisiens à l'occasion de la dernière rencontre d'auteurs du 7^e Prix des lecteurs. Désormais, place au vote ! Vous pouvez voter directement à la Médiathèque de la Tremblaye ou sur le site internet de la Ville www.boisdarcy.fr.



15
avril

FABRICATION DE PRODUITS COSMÉTIQUES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Bois d'Arcy s'est associée au Défi Zéro Déchet proposé par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc. À ce titre, la Ville a accueilli deux ateliers Zéro Déchet à la Maison des associations Lino-Ventura en avril. Les Arcisiens ont pu fabriquer eux-mêmes leurs produits cosmétiques ou leur huile de massage pour bébés.



16
avril



50 ANS DE L'AMICALE DES PÊCHEURS ARCISIENS

L'Amicale des Pêcheurs Arcisiens (APA) célébrait son 50^e anniversaire à l'étang Paul-Daniel-Perrot le dimanche 16 avril. Après un concours de pêche en toute amitié, les pêcheurs se sont réunis autour d'une paëlla à la salle Robert-Vigier pour partager un repas convivial. M. le Maire Jean-Philippe Luce et Élodie Dézécot, Maire-adjointe en charge de la Jeunesse et des Sports en ont profité pour remettre à Jean-Michel Rouzeau, président de l'association, la médaille de la Ville pour le remercier de son travail à la tête de l'association depuis près de 35 ans.

17
avril

ATELIER PATCHWORK POUR ARCY COUTURE

L'association **Arcy Couture** a accueilli la délégation départementale de France Patchwork à la Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye. 10 adhérentes de l'association ont cousu toute la journée des patchworks aux côtés de 70 de leurs collègues venues de toutes les Yvelines, dans une ambiance amicale, pour partager leur passion.





SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE : UN MOMENT DE DOUCEUR AVEC VOTRE ENFANT

La Semaine de la Petite enfance aura lieu du 22 au 26 mai sur le thème "Enfants-parents, des moments à partager". De nombreuses activités sont proposées aux familles pour passer des moments privilégiés avec leurs enfants.

Relaxation, détente, découverte et exploration sont les maîtres-mots de la Semaine de la Petite enfance édition 2023. Les professionnelles de la Ville proposent aux familles des activités pour profiter simplement du temps présent. Plusieurs ateliers offrent un moment de détente en douceur pour couper d'un quotidien qui peut être agité. C'est le cas de l'atelier de relaxation proposé par la sophrologue Sonia Chauvin Villanueva qui permet de mieux comprendre le stress chez l'enfant et d'apprendre des exercices de relaxation à pratiquer à la maison. C'est le cas aussi de l'atelier "Bulles, bullons, bullez" inspiré des activités snoezelen. Le snoezelen c'est une activité qui prend forme dans un espace spécialement aménagé avec une lumière tamisée, bercé d'une musique douce et qui permet d'éveiller les sens des bébés. Les sens seront aussi sollicités lors

d'une promenade autour du Canal de la Croix-Bonnet. La Semaine de la Petite enfance propose également un cours de yoga adapté aux tout-petits pour les aider à développer leur motricité. Enfin, elle se conclura par une animation en musique pour une invitation à la sieste en douceur.

La Semaine de la Petite enfance c'est l'occasion pour les professionnelles, les parents et les enfants de partager des moments conviviaux et de favoriser l'éveil des enfants avec des activités adaptées. Cet événement est aussi l'opportunité de valoriser le travail des professionnelles de la Petite enfance de la Ville qui travaillent au quotidien pour le bien-être des tout-petits.



Retrouvez le programme complet dans l'Agenda de votre magazine (page 33).

Gardes d'enfant : on répond à vos questions !



Si vous n'avez pas trouvé de place en crèche, vous avez la possibilité de vous tourner vers une assistante maternelle. La Direction de la Petite enfance vous invite à deux réunions d'information au mois de mai sur ce mode de garde : mode de recrutement, démarches administratives... venez vous renseigner sur la marche à suivre grâce à l'aide des agents de la Ville.

Deux réunions d'information au mois de mai à la Maison des associations Lino-Ventura - 2, avenue Fritz-Lang :

- ▶ Mercredi 9 mai à 17 h 30
- ▶ Mercredi 30 mai à 17 h 30



Informations et inscriptions auprès du Relais Petite Enfance au 01 30 58 97 21 ou rpe@boisdarcy.fr

Personnes en situation de handicap : toutes vos démarches maintenant en ligne

Le Département des Yvelines et la Maison départementale des personnes handicapées, en collaboration avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), viennent de lancer une plateforme en ligne pour vous aider à réaliser toutes vos démarches administratives en ligne. Disponible depuis chez vous 24h/24 7j/7, cette plateforme facilite les demandes d'aides et raccourcit les délais de traitement. Depuis la plateforme : remplissez votre profil, joignez vos pièces justificatives et transmettez vos demandes. C'est simple et rapide pour vous simplifier la vie !



Rendez-vous sur le site mdphenligne.cnsa.fr.

Plus d'informations auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - 38, avenue Paul-Vaillant-Couturier ou au 01 30 45 84 00.



LES CM2 PARTICIPENT AU DEVOIR DE MÉMOIRE AVEC LE CNC

À l'approche de la Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, la Ville, en partenariat avec le Centre National du Cinéma (CNC), mène un projet de devoir de mémoire auprès des élèves de CM2.

Jeudi 20 avril, plusieurs classes de CM2 des écoles de la Ville ont assisté à la projection d'un extrait du film *Jacquot de Nantes* d'Agnès Varda au Cinéma de La Grange. L'occasion pour ce jeune public de se familiariser avec le quotidien du jeune Jacquot pendant la Seconde guerre mondiale.

Étaient invités à cette séance exceptionnelle l'association Union Nationale des Combattants (UNC) et les seniors de l'EHPAD du Bois Soleil. Ils ont ainsi participé à un temps d'échange organisé après le film avec les enfants. En amont de la projection, les enseignants ont mis en œuvre dans leurs classes respectives le jeu du "photogramme" mis à disposition

par le CNC. Avec des images du film, les enfants avaient pour mission d'imaginer l'intrigue du film et créer leur propre histoire.

Chaque groupe a présenté sa propre version juste avant la projection du film.

D'autres ateliers en partenariat avec le CNC

Le CNC animera, entre mai et juin, d'autres ateliers auprès des enfants des accueils de loisirs de la Ville. L'objectif est de leur faire découvrir le métier de doublage / bruitage en réalisant l'accompagnement sonore d'un film. Ce cycle d'ateliers se conclura à la Fête de la Musique par une reconstitution devant leurs camarades.

Ce projet a été mené dans le cadre du Passeport du civisme

Questions à Patrick Castellani



Maire-adjoint en charge de la Réussite éducative et des Anciens combattants & Correspondant Défense

“ Parlez-nous de ce projet, en partenariat avec le Centre National du Cinéma.

Ce projet entre dans le cadre du Passeport du civisme auquel Bois d'Arcy participe pour la 2^e année consécutive. Nous y avons intégré un volet sur le devoir de mémoire qui est un devoir civique important. Il permet de transmettre la mémoire des conflits armés passés aux plus jeunes et d'honorer ceux qui sont morts pendant ces combats.

Habituellement les classes sont invitées à participer aux cérémonies de commémoration.

Et elles sont les bienvenues cette année encore pour assister aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Ce partenariat avec le CNC est l'occasion de traiter le sujet de manière plus ludique. En profitant des ressources cinématographiques du CNC, les enfants découvrent un autre aspect de la guerre et la manière dont elle affecte le quotidien des citoyens. Notamment ici avec Jacquot de Nantes où le personnage principal a sensiblement leur âge.

Ils bénéficient aussi du témoignage de personnes qui ont connu les conflits.

Oui, c'était important d'organiser cette rencontre avec l'Union Nationale des Combattants (UNC) qui œuvre au quotidien pour perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France et accompagner les anciens combattants en développant des actions sociales d'entraide. Nous avons la chance à Bois d'Arcy d'avoir cette association qui représente la voix vivante des anciens combattants.



À LA DÉCOUVERTE DU HIP-HOP

Du 2 au 13 mai, Bois d'Arcy vit au rythme du hip-hop. Plusieurs ateliers sont organisés pendant deux semaines pour promouvoir la pratique auprès des jeunes. Et pour terminer en beauté, rendez-vous au battle de hip-hop du samedi 13 mai à la Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye.

Le saviez-vous ? Le breaking sera au programme des Jeux Olympiques de Paris 2024. 16 hommes et 16 femmes s'affronteront lors de battles spectaculaires en un contre un en improvisant des chorégraphies sur une musique imposée par un DJ. Ceux qui sauront séduire le jury pourront remporter le premier titre olympique de breaking. Le breaking c'est un style de danse apparu aux États-Unis dans les années 1970. Il s'intègre totalement à la culture urbaine du hip-hop qui regroupe d'autres pratiques artistiques comme la mode, la musique, le dessin (*que l'on connaît sous le nom de graffiti*). La danse hip-hop se caractérise notamment par ses nombreuses figures acrobatiques au sol.

Le hip-hop à Bois d'Arcy

À un an des Jeux Olympiques et Paralympiques, et dans le cadre de son label "Terre de Jeux 2024", Bois

d'Arcy promeut cette pratique lors de deux semaines consacrées au hip-hop. Du 2 au 13 mai, la Direction de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec le ONZ17 et l'association de danse arcisienne Crazy School, organise plusieurs ateliers de découverte de la culture hip-hop pour les jeunes du Service Animation Jeunesse (SAJ) et des accueils de loisirs de la Ville. Au programme : des initiations à la danse, des ateliers de street art, de photos urbaines...

Point d'orgue de ces animations, un battle de breakdance organisé le samedi 13 mai à la Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye. Venez nombreux encourager les danseurs et danseuses qui se produiront sur scène.



Battle de breakdance.

Samedi 13 mai à 13 h

à la Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc. Entrée libre.

Bois d'Arcy entretient la flamme olympique



Labellisée "Terre de Jeux 2024", Bois d'Arcy organise de nombreux événements sportifs en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. À son échelle, la Ville promeut ainsi les valeurs de l'olympisme et la pratique du sport auprès de tous les publics. En avril, elle a organisé plusieurs ateliers de découverte des handisports lors de la Semaine Olympique et Paralympique à destination des élèves des écoles élémentaires. Cette semaine s'est conclue par une journée spéciale ouverte à tous les Arcisiens. Toute l'année, les animateurs de l'École Municipale des Sports initient les enfants dans les écoles à différents sports olympiques. Enfin, Bois d'Arcy s'est associée à la volonté du Comité olympique de promouvoir le e-sport en organisant, fin avril une semaine spéciale dédiée au e-sport et aux métiers du numérique pour faire découvrir cet univers au public arcisien. L'obtention du label "Terre de jeux 2024" permet à notre ville d'avoir une place privilégiée dans l'aventure olympique et paralympique et de participer à cet événement planétaire. "Terre de Jeux 2024" a pour objectif de fédérer une communauté d'acteurs locaux convaincus que le sport change les vies.

Des nichoirs pour les oiseaux à Bois d'Arcy



Au mois de mars, les agents du service des Espaces Verts de la Ville ont fabriqué et installé les tous premiers nichoirs à mésanges et chauves-souris de Bois d'Arcy. Au nombre de six, ils sont positionnés un peu partout en Ville : près du Canal, près du Monument aux morts, au COSEC ou encore dans le square Charles de Gaulle.

Ces nichoirs offrent un refuge aux oiseaux qui y trouvent un abri et un endroit où nicher en paix. Ils sont une alternative bienvenue aux cavités naturelles devenues moins fréquentes en ville.

L'installation de ces nichoirs permet aussi de favoriser la régulation biologique avec l'aide de ces prédateurs naturels contre la prolifération des moustiques et autres.

Attention, fermeture de la Sente des écoles du Vieux Bourg

Les travaux de construction de la future crèche collective et du Relais Petite Enfance dans le quartier du Vieux Bourg débutent en ce mois de mai et dureront jusqu'à l'été 2024. À cette occasion, la Sente des écoles est fermée à la circulation piétonne depuis le lundi 24 avril. Des déviations sont mises en place pour accéder aux écoles Vigée-Le Brun, Marc-Chagall et Frédéric-Mistral.

Les livraisons de matériaux ne sont pas autorisées sur le chantier lors des entrées et sorties des écoles afin de limiter la gêne pour les familles.

Pour les riverains, des nuisances sonores sont à prévoir entre 7 h et 16 h durant la première phase des travaux qui durera jusqu'à la mi-juillet 2023.



ESPACES VERTS : LA VILLE SE LANCE DANS LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

À partir de l'été 2023, Bois d'Arcy adopte une gestion différenciée de ses espaces verts. Parmi les mesures mises en œuvre, la fauche tardive. On vous explique tout.

Elle vous paraîtra sans doute un peu plus envahissante qu'à l'accoutumée. La nature reprend ses droits à Bois d'Arcy. La conséquence directe de la mise en œuvre d'un gestion différenciée des espaces verts de la Ville dès cet été.

Un entretien raisonné pour une nature libérée

La gestion différenciée consiste à adapter l'entretien des espaces verts en fonction de leurs caractéristiques et de leurs usages. Cela signifie notamment des économies d'eau, moins de tontes, moins d'intrants comme les engrais ou les produits phytosanitaires. Cette méthode comporte plusieurs avantages.

Elle est avant tout plus écologique. Mieux entretenir les espaces verts c'est favoriser la biodiversité, préserver les ressources naturelles. La

fauche tardive donne l'opportunité à la nature de se développer, aux plantes de mener à terme leur cycle végétatif et de se reproduire. La gestion différenciée facilite ainsi l'implantation de plantes fragiles et de fleurs diversifiées et offre un refuge pour les insectes, notamment les pollinisateurs, et les oiseaux. Tout ceci participe à construire un environnement plus équilibré et plus résistant.

Pour la Ville, cette nouvelle méthode est aussi synonyme d'économies. En effet, en réduisant la consommation d'eau et les déplacements sur site, la gestion différenciée permet de réduire les coûts d'entretien des espaces verts.



NOUVEAU MARCHÉ, LE PROJET FINAL CHOISI PAR LES ARCISIENS

À l'issue d'une réunion publique le lundi 17 avril, les Arcisiens ont voté pour le visage de la future Halle du Marché.

Les Arcisiens présents ont posé les bases d'un projet ambitieux et déterminant pour l'avenir de nos commerçants qui viendra dynamiser le quartier du Vieux Bourg tout en respectant l'architecture des bâtiments alentours qui font le cachet de ce lieu.

Monsieur le Maire, accompagné de Laurent Braconnier, Maire-adjoint en charge des innovations et du développement économique, et du cabinet d'architecture ACAU Architectes, a levé le voile sur un des projets phares de l'équipe municipale : la nouvelle Halle du Marché ! Les nombreux Arcisiens venus assister à la réunion ont pu découvrir les détails de cette future halle et faire un choix entre les deux propositions architecturales retenues.

Plus qu'un nouveau marché, un nouveau lieu de vie

Cette halle répond à plusieurs objectifs structurants pour notre ville : offrir à nos commerces un réel outil de travail fonctionnel, agréable et modulable tout en offrant à ce lieu de passage entre di-

vers bâtiments municipaux un espace où déambuler et se retrouver. Pour atteindre cet objectif, le pourtour du bâtiment offrira plusieurs alcôves où s'asseoir et profiter des espaces végétalisés comme du parvis de la halle. La Sente des écoles sera elle aussi réaménagée pour assurer une continuité architecturale et étendre la zone de déambulation. À l'horizon 2025, les commerçants pourront accueillir les Arcisiens dans un vaste espace de 400 m² aux étals modulables ou bien sous le préau pour les commerces disposant de camions aménagés. La halle intégrera une salle multi-activité pour proposer divers ateliers et animations qui participeront à la vitalisation de ce nouveau lieu de vie dans notre ville. Chauffage et électricité seront alimentés par des panneaux photovoltaïques installés sur le toit avec pour objectif d'atteindre une autonomie énergétique du bâtiment.

Côté pratique, un parking de 26 places dont deux places équipées de bornes électriques est intégré au projet.

Nouveau projet immobilier avenue Paul-Vaillant-Couturier : la démocratie participative à l'œuvre



Le Maire Jean-Philippe Luce a organisé, le 23 mars, une réunion publique pour présenter aux Arcisiens le projet de requalification du terrain du marché couvert. Parmi la centaine de participants, des questions constructives auxquelles l'équipe municipale a tâché de répondre de façon transparente.

Le petit ensemble de 63 logements décrit par le cabinet ADG Architecture et le promoteur European Homes en préambule est bien différent du projet pharaonique envisagé par l'ancienne équipe municipale et annulé dès 2014 : il est ici question d'embellissement de la ville, d'amélioration du cadre de vie, d'espaces verts accessibles à tous et de lieux de centralité, tels qu'une crèche et une brasserie. Dans l'ensemble, les Arcisiens présents ont réservé un accueil très favorable à ce projet, qui s'inscrit dans une politique d'urbanisme raisonné, toujours plus respectueuse de l'environnement.

Les questions, nombreuses, ont traduit des préoccupations légitimes, notamment autour du stationnement et de la circulation, et la Mairie a essayé d'y répondre au mieux.

Bientôt une consultation pour choisir le nom du projet

Prochaines étapes : la dénomination du projet par les Arcisiens et une seconde et dernière réunion publique de restitution, le 30 mai à 20 h à la salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye.



Réunion publique Mardi 30 mai à 20h
Salle des fêtes du Domaine
de la Tremblaye - II, rue du Parc

Espace Beauté & Spa
THALGO

Profitez de l'arrivée du Printemps
pour prendre soin de vous!
"La Douceur Printanière"

1h15

🎁 Une idée pour la fête des mères ?



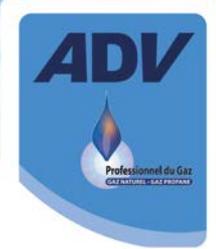
Séance de lit d'hydromassage 15 minutes	+ Massage du dos 20 minutes	+ Soins visage Enatae avec Massage des pieds 40 minutes
---	--------------------------------	---

Solo 109€

Duo 218€

Offre valable jusqu'au 31 mai 2023
2A rue Camélinat 78390 Bois d'Arcy
01.70.42.63.32
www.espacebeautethalgo.fr

VOTRE CHAUFFAGISTE
DEPUIS 1976




**INSTALLATION
ENTRETIEN
DÉPANNAGE**

Chaudière • Chauffe-bain
Chauffe-eau (gaz et électrique)
Pose de Radiateur et Adoucisseur





Bureau et magasin :
1er rue George Méliès - 78390 BOIS D'ARCY
01 30 45 19 60
www.adv-idf.com

ESTIMATIONS GRATUITES SUR DEMANDE

1 rue Camélinat (proche mairie) - 78390 BOIS D'ARCY
Tél. 01 30 58 25 35 - contact@axelimmo.fr

Retrouvez nous sur www.axelimmo.fr

TRANSACTION - LOCATION - GESTION LOCATIVE

AXEL
IMMOBILIER

Depuis 1999



Cliquez ici pour voir les avis clients

source :

www.axel-immobilier-bois-d-arcy.opinionsystem.fr

Sur la base de 380 avis clients
obtenus depuis l'adhésion de l'entreprise
Axel Immobilier en date du 30 mai 2018



**97% DE CLIENTS
TRÈS SATISFAITS**

ET QUI NOUS
RECOMMANDENT.

MERCI A VOUS !



LE DICRIM EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Le saviez-vous ? La Ville s'est dotée d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Retrouvez-le sur le site internet boisdarcy.fr, rubrique "Publications".

L'un des rôles premiers de la commune est de garantir la sécurité de ses habitants. Encore faut-il connaître tous les risques existants et en informer les citoyens. C'est là qu'intervient le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Le DICRIM, qu'est-ce que c'est ?

C'est un document réalisé par la Ville et librement consultable en mairie et en ligne qui informe les habitants sur : les moyens d'alerte en cas de danger, les risques naturels et technologiques, les conséquences sur les personnes et les biens, les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre, les événements et accidents significatifs survenus dans la commune.

En résumé, il s'agit d'un outil indispensable pour assurer la sécurité des habitants.

Les principaux dangers à Bois d'Arcy

La situation géographique de la Ville l'expose à peu de dangers naturels. Les principaux risques sont un débordement de la Rigole des Clayes, des incendies de forêt et des phénomènes de retrait des sols argileux sur lesquels est construite la Ville pouvant fragiliser les structures des maisons.

Les numéros d'urgence à connaître

(à n'utiliser qu'en cas d'urgence pour ne pas encombrer les lignes)

112 : numéro d'urgence européen unique qui vous redirigera en fonction de votre situation

18 : numéro des sapeurs-pompiers

15 : numéro du SAMU

17 : numéro de la police nationale

114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

Locations de meublés touristiques, ce qu'il faut savoir



Vous pratiquez la location de meublés touristiques ? Versailles Grand Parc vous accompagne ! La communauté d'agglomération a édité un guide des bonnes pratiques à destination des particuliers pour les aiguiller dans leur activité de location saisonnière. Ce guide sensibilise les hébergeurs et les informe de leurs obligations :

- ▶ Se déclarer en mairie
- ▶ Reverser la taxe de séjour
- ▶ Règles de civilité envers le voisinage
- ▶ Qualité des services à garantir aux touristes

La location de meublés touristiques consiste en une mise en location, de manière répétée, d'un local meublé destiné, pour de courtes durées, à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile, le plus souvent à la nuitée, à la semaine ou au mois. À noter que la chambre chez l'habitant et les chambres d'hôtes ne sont pas associées aux meublés de tourisme.

Pour aller plus loin

Versailles Grand Parc a également édité un guide dédié à la taxe de séjour. Il donne les clés pour mieux comprendre de quoi il s'agit, qui est concerné, comment la calculer ou encore comment s'en acquitter.

Ces guides, à destination des professionnels et non-professionnels sont en ligne sur le site de Versailles Grand Parc : www.versailles-grandparc.fr à la rubrique "Au Quotidien/ Meublés de tourisme".



www.versaillesgrandparc.fr

rubrique :

"Au Quotidien/Meublés de tourisme"



HALLE
DE MARCHÉ

BOIS
D'ARCY

Chiffres-clés

0% d'augmentation d'impôts de la ville en 2023

882 511€ de subventions aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale

12,4 M€ d'investissement soit
817 € de dépenses d'investissement par habitant en 2023

BUDGET 2023 : DES ÉCONOMIES POUR PROTÉGER NOTRE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT

Le budget 2023 de Bois d'Arcy s'inscrit dans un contexte économique particulier, marqué par l'inflation et donc la hausse des coûts de fonctionnement inévitable. Toutefois, la Ville a su réagir rapidement pour limiter l'impact de l'augmentation des prix de l'énergie et conserver une forte capacité d'investissement. Grâce à une gestion responsable, Bois d'Arcy met sur pied en 2023 plusieurs projets ambitieux qui amélioreront le quotidien et le cadre de vie de tous les Arcisiens.

Le mot du Maire

Jean-Philippe Luce

“ Bien avant la crise et l'inflation, l'équipe municipale s'est appliquée à conserver une gestion saine et responsable des finances de la Ville. Cette année, plus que jamais, cette philosophie prouve son efficacité puisque malgré la hausse des prix nous avons la capacité de poursuivre les investissements prévus dans le cadre de notre plan pluriannuel 2020-2026. C'est cet attachement à penser notre ville sur le long terme qui nous permet de lancer les chantiers de plusieurs projets. À commencer par les travaux de la nouvelle crèche qui débiteront au mois de mai. 2023, c'est aussi l'année où le projet de la future halle du marché se finalise avec le financement des dernières études nécessaires avant le début des travaux en 2024. Un projet pensé par et pour les Arcisiens puisque c'est vous qui avez voté pour l'architecture du futur bâtiment. Les discussions avec les agences de l'État se poursuivent afin

de pouvoir lancer les travaux d'aménagement des lisières de forêt pour vous offrir un espace de loisirs en plein air agréable.

Et tout cela, sans recourir à une hausse des impôts ! En 2023, nous continuons de protéger le portefeuille des Arcisiens, surtout en cette période de forte inflation qui pèse sur vos budgets.

Cela nous oblige à faire preuve de responsabilité. Et je tiens ici à remercier les agents de la Ville qui ont su s'adapter aux nouvelles contraintes et construire un budget responsable sans pour autant réduire la qualité des services publics qui vous sont proposés.

L'équipe municipale a dû faire des choix. Aussi, le projet de construction d'un nouveau centre de loisirs sur l'ancien site de La Colombe est pour le moment suspendu.

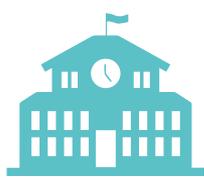


INVESTIR POUR L'AVENIR DE BOIS D'ARCY

Avec un budget d'investissement de 12,4 millions d'euros, Bois d'Arcy est fière de mettre sur pied plusieurs grands projets au service de la qualité de vie des Arcisiens.

BUDGET 2023 DE LA VILLE

Fonctionnement
24,7 M €
+
Investissement
12,4 M €
=
**Budget total
37,1 M €**



**32 % - Bâtiments
et fluides***



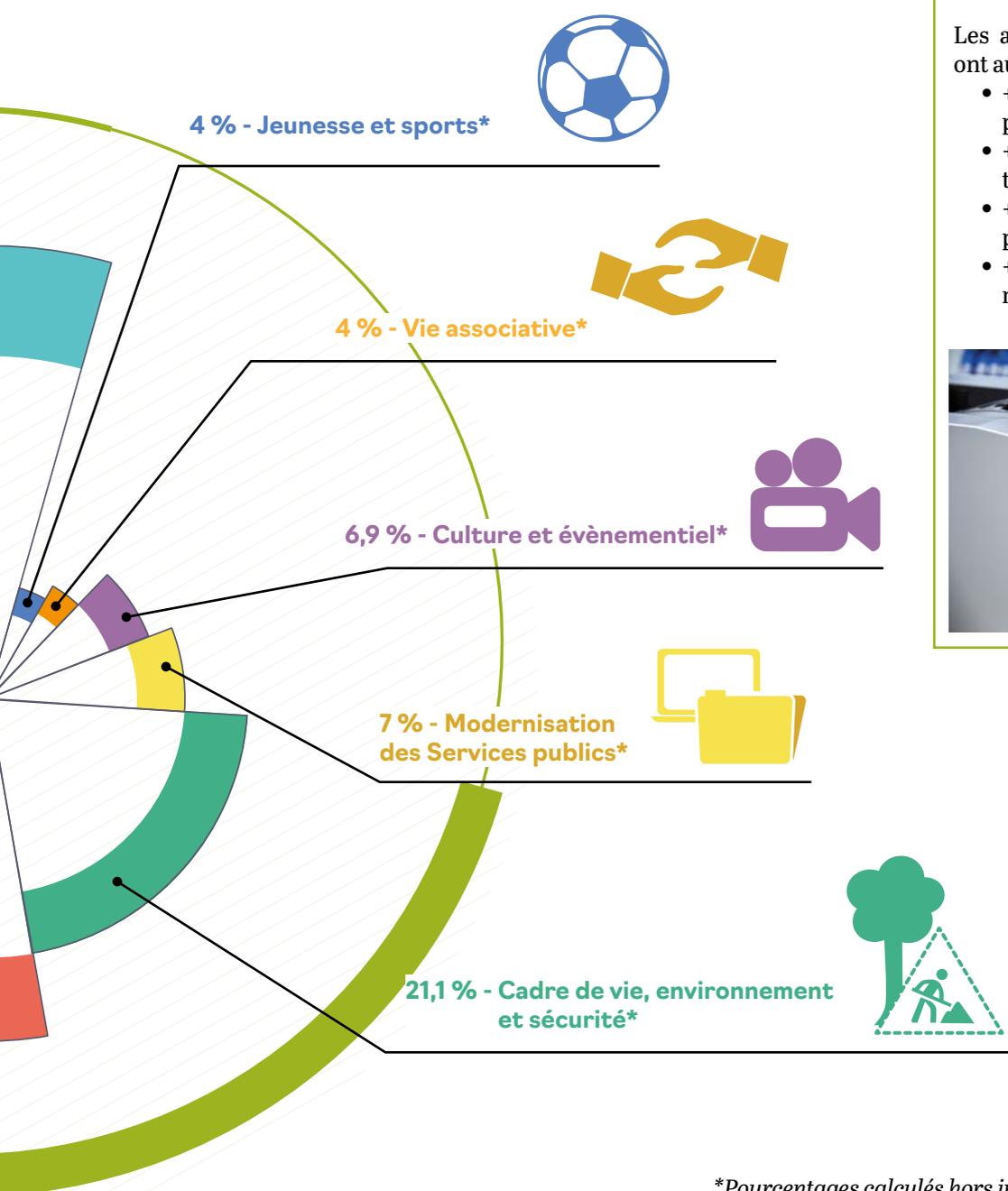
25 % - Familles*
(Petite enfance, scolaire, périscolaire
et restauration)

L'État augmente les impôts fonciers

L'équipe municipale a, cette année encore, réussi à ne pas augmenter les impôts des Arcisiens. Cependant les propriétaires de leur logement constateront une hausse de leur taxe foncière cette année. En 2023, l'État a adopté une revalorisation forfaitaire de 7,1% des valeurs locatives, qui sert de base de calcul à la taxe foncière. La valeur locative représente le ni-

veau de loyer annuel théorique qu'une propriété pourrait rapporter si elle était louée. Elle est indexée sur le taux d'inflation. En l'occurrence, entre novembre 2021 et novembre 2022, l'inflation s'est élevée à 7,1%.





L'inflation impacte les dépenses de la Ville

Les achats et contrats de prestations ont augmenté en moyenne de 10 à 20 % :

- + **40%** pour l'achat de papier et les produits liés
- + **28%** pour les transports collectifs (*carburant*)
- + **17%** sur le matériel de petit équipement
- + **8%** sur les contrats de maintenance



**Pourcentages calculés hors intérêts financiers et masse salariale*

Révisions des tarifs communaux

Face à l'envolée des prix, la Ville met tout en œuvre pour réaliser des économies. Mais cela ne peut se faire au détriment de la qualité des services rendus aux habitants.

Ainsi la grille tarifaire des prestations proposées par la Ville est en cours de révision pour mieux coller à la réalité des coûts qu'elles représentent pour la collectivité et reporter une faible

partie de l'inflation sur les tarifs. L'objectif est de maintenir une offre de service de qualité tout en trouvant le bon équilibre pour garantir un accès équitable à tous.

Les nouveaux tarifs seront proposés au prochain conseil municipal au mois de juin.



LA VILLE INVESTIT POUR VOTRE CADRE DE VIE

La Ville œuvre pour améliorer votre quotidien. Cela se traduit dans les investissements sur des projets structurants et des travaux d'entretiens et de modernisation des équipements publics.



Construction de la crèche collective et du Relais Petite Enfance

Coût global du projet : 3 596 000 €

Situé dans le quartier du Vieux Bourg, le nouvel ensemble accueillera 36 berceaux et le Relais Petite Enfance. Les travaux de construction débutent en ce mois de mai, pour une livraison en été 2024.

Début des travaux : mai 2023

Montant investi en 2023 : 1 300 000 €

Subventions attendues :

- Conseil départemental des Yvelines : 1 500 000 €
- CAF : 350 000 €
- Région Île-de-France : 77 000 €

Aménagement du parking de la Tremblaye

Coût global du projet : 50 000 €

Abîmés à certains endroits par les racines des arbres, les enrobés du parking de la Tremblaye vont être repris. Ces travaux entraînent également une réflexion sur les modalités de stationnement dont le détail sera communiqué ultérieurement.



Création de deux courts de Padel et rénovation du Club House de Tennis

Coût global du projet : 527 000 €

Subventions attendues :

- Région Île-de-France 74 346 €



Requalification des rues Baudin, Étienne-Jules-Marey et Camélinat

Coût global du projet : 2 760 000 €

Après la rénovation de plusieurs axes majeurs, la Ville a mené des travaux d'enfouissement des réseaux sur ces trois rues. La fin de ces travaux en 2023 engendre une réfection complète de la voirie et une réflexion autour d'un nouveau plan de circulation dans ce secteur.

Construction de la nouvelle Halle du Marché

Coût global du projet : 2 362 500 €

La future Halle du Marché dans le Vieux Bourg offrira une nouvelle centralité au quartier, à proximité des écoles et de la future crèche pour dynamiser la Ville. Ce projet d'envergure a été en partie pensé par les Arcisiens qui ont choisi les plans du bâtiment en réunion publique le lundi 17 avril dernier.

Montant investi en 2023 : 500 000 €

Subventions attendues :

- Région Île-de-France : 900 000 €



Aménagement des lisières de forêt

Coût global du projet : 4 124 000 €

Montant investi en 2023 : 200 000 €

L'aménagement des lisières de forêt permettra aux Arcisiens de s'approprier cet espace quel que soit leur âge grâce à l'installation de plusieurs terrains de pétanque, d'espaces de fitness et de sport d'extérieur, d'un parcours pédagogique, d'une piste de sécurité routière. Sont prévus aussi la création d'un pas de tir à l'arc, d'un espace multi-sport et d'un mini city stade destiné au football.





Enfouissement des réseaux dans le quartier du Lotissement Saint-Jean

Coût global du projet : 350 000 €

La Ville poursuit son programme d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications. En 2023, c'est le quartier du Lotissement Saint-Jean qui verra son paysage transformé et embelli.

Et aussi ...

- ▶ Installation des nouvelles plaques de rues : 60 000 €
- ▶ Fin des travaux rues Hoche et Voltaire : 250 000 €
- ▶ Mise en place du plan vélo et étude de circulation : 50 000 €
- ▶ Espaces verts – plantation de 100 arbres rues Charlie Chaplin, à la Croix-Bonnet et dans les écoles : 30 000 €

Et pour les enfants...

- Achat de mobilier pour le dispositif "Bouge ta classe" : 30 000 €
Dans le cadre du dispositif "Bouge ta classe", en partenariat avec l'Éducation nationale, la Ville continue d'investir pour faire évoluer les pratiques pédagogiques dans les salles de classe. Avec du mobilier scolaire adapté aux usages du numérique, le dispositif transforme le visage des classes pour favoriser l'apprentissage et l'interaction des enfants.



- Réaménagement du square devant l'école Simone Veil et installation de jeux inclusifs (adaptés aux personnes en situation de handicap) : 250 000 €
- Remplacement de la porte d'entrée de la micro-crèche Les Coccinelles : 12 000 €
- Remplacement des quatre portes d'entrée de l'école maternelle Simone Veil : 13 600 €

- Installation d'un visiophone et remplacement de l'éclairage par des LEDs (plus économes) à l'école maternelle La Roseraie : 27 000 €
- Réfection de la toiture de l'école élémentaire Vigée-Le-Brun : 20 000 €
- Réfection des sanitaires et création de toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite à l'école élémentaire Alexandre Turpault : 20 000 €



RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Face à l'augmentation des prix de l'énergie, la Ville a immédiatement réagi pour en limiter l'impact sur ses finances en engageant d'importantes réductions de consommation énergétique dans ses bâtiments.

Avec l'inflation, les prix liés à l'énergie ont augmenté :

- + **420 %** pour le gaz
- + **81 %** pour l'électricité

Pour limiter l'impact sur les coûts de fonctionnement, la Ville a mis en œuvre un plan de sobriété qui a permis d'économiser :

- - **32 %** de consommation de gaz
- - **40 %** pour l'éclairage en ville (sauf quartier de la Croix-Bonnet)
- - **68 %** pour l'éclairage du quartier de la Croix-Bonnet



La Ville engage également des investissements qui permettront, à long terme, de poursuivre ses efforts d'économies.

- **Audit énergétique** : 50 000 €
- **Modernisation des chaudières** : 250 000 €
- **Changement de fenêtres à l'Hôtel de Ville** : 10 000 €
- **Développement de la ville intelligente**

au service d'économies durables : 100 000 €

En mars 2023, la municipalité a lancé l'expérimentation d'objets connectés de la société EXPEMB. L'objectif est, grâce à différents capteurs placés dans les salles de classe et sur les candélabres équipés de LEDs, de réaliser des économies sur le chauffage, la consommation des bâtiments municipaux ainsi que de l'éclairage public.



LES AGENTS DE LA VILLE ROULENT À L'ÉLECTRIQUE

Certains véhicules vieillissants de la Ville sont remplacés par des voitures 100% électriques.

3 Citroën AMI personnalisées : 25 000 €

Soucieuse de la préservation de l'environnement et de maîtriser ses dépenses en carburant, Bois d'Arcy modernise sa flotte automobile en remplaçant progressivement ses plus vieux modèles, gros consommateurs, par des véhicules électriques.

En 2023, la Ville acquiert trois Citroën AMI, 100% électriques et parfaitement adaptées aux trajets urbains des agents. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre d'un programme d'achat de neuf AMI débuté en 2022 avec l'achat des trois premiers véhicules livrés en avril 2023.



Les services techniques aussi électrifient leur flotte

Les services techniques de la Ville, qui déplacent régulièrement des charges lourdes et encombrantes, poursuivent leur passage à l'électrique. Ils possèdent d'ores et déjà 5 véhicules électriques et leur flotte grossit encore avec l'acquisition d'un nouveau Goupil G4 100% électrique (38 000€).

Les autres véhicules à moteur thermique, plus récents et consommant donc moins de carburant que des modèles anciens, ne seront remplacés que progressivement.



LEROY MERLIN

Tél : 01.30.14.28.28
Zac de la croix Bonnet
BOIS D'ARCY

www.leroymerlin.fr/bois-d-arcy

Le retrait 2h des marchandises

Votre temps est précieux ?
Votre commande en ligne
disponible 2h après en magasin



Commandez
en ligne
sur leroymerlin.fr



Retirez gratuitement
vos achats 2h après
en magasin



La livraison

Trop lourd ou trop encombrant ?
Nous transportons tout
jusque chez vous



La pose

Envie d'avoir l'esprit libre ?
À vos côtés
pour un résultat professionnel

Devis
sur demande

**Téléchargez
l'application
LEROY MERLIN**
pour retrouver toutes
ces fonctionnalités
et bien d'autres...

Vous souhaitez paraître dans le
prochain numéro de BDA LE MAG ?



Un seul numéro de téléphone
01 53 92 09 00

Journal tiré
à 8 300 exemplaires

11 numéros par an
distribués gratuitement dans
votre boîte aux lettres

Bois d'Arcy

contact@cithea.com
cithea.com

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 00 50

2 Rue de Marly le Roi
78150 Le Chesnay-Rocquencourt



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

portrait

Hey Bro,

APRÈS L'AFRIQUE ET L'AMÉRIQUE DU SUD ILS SONT MAINTENANT EN ASIE

Vous vous souvenez d'eux ? Guillaume et Kévin sont partis de Bois d'Arcy en 2018 avec rien d'autre que leurs vélos pour un tour du monde incroyable. Les deux frères ont déjà vu l'Est du continent africain et l'Amérique du Sud. Le Covid les a contraints à mettre leur voyage en pause. Mais depuis le début de l'année, ils ont repris la route au départ de la Turquie.

Où vous trouvez-vous aujourd'hui ?

Nous sommes actuellement à l'est du Kazakhstan après avoir traversé la Turquie, rejoint la mer Noire et visité la Géorgie. La prochaine étape : l'Ouzbékistan, peut-être le Turkménistan, le Tadjikistan. Ensuite c'est un grand flou administratif car les frontières sont difficiles à traverser, bien plus difficile qu'en Amérique du Sud. Nous aimerions pédaler au Kirghizistan, en Chine et en Mongolie... L'avenir nous le dira ! C'est aussi ça la magie du voyage à vélo.

Pourquoi vous êtes-vous lancés dans cette grande aventure à travers le monde ?

Nous nous sommes lancés dans cette aventure pour découvrir les pays et leurs cultures d'une manière différente. Le vélo est un excellent moyen de transport pour voyager lentement et s'imprégner de notre environne-

ment. Et quand on est confrontés à des imprévus, c'est là que le voyage prend sens.

Justement, parlez-nous de votre organisation. Comment préparez-vous vos étapes ?

Nous avons appris à vivre avec ces imprévus. On se donne aujourd'hui un cap, un objectif lointain et on laisse les locaux nous guider. Nous sommes aussi contraints par le climat de chaque pays ainsi que sa géographie. En fonction du dénivelé par exemple et des conditions météo particulières, nous adaptons notre parcours.

Pourriez-vous nous raconter un souvenir marquant de votre voyage ?

On dit souvent que chaque jour est une aventure à raconter ! Mais nous pourrions sans doute évoquer notre ascension vers un village très connu en Géorgie : Ouchgouli (Ushguli) à 2 100 mètres d'altitude. Quand nous sommes arrivés, la route était bloquée à cause de la neige. Mais nous tenions à aller le

plus loin possible pour voir ce village. Au bout de quelques jours d'une ascension difficile, nous avons atteint Ouchgouli, sous la neige. C'était un moment très rare.

Comment avez-vous vécu la période du Covid ?

Au début de la crise, nous étions au Pérou. Nous y sommes restés pendant un mois et demi avant de décider de rentrer car la situation ne s'arrangeait pas. Ça nous paraissait étrange de se faire soigner là-bas, d'occuper un lit alors qu'ils n'avaient annoncé que 70 lits d'urgence. Nous sommes donc rentrés en France. Et il a fallu se réhabituer à un autre mode de vie. Ça nous a marqué de redécouvrir le choix incroyable qu'il y a dans les magasins et ça nous a fait prendre conscience du monde de la surconsommation dans lequel nous vivons.

Avez-vous déjà anticipé votre retour à la fin de l'aventure ?

Oui, c'est déjà planifié. Nous avons prévu de voyager 6-7 mois depuis Ankara (février 2023). Puis nous reprendrons nos activités respectives et en parallèle terminer le documentaire du projet ainsi qu'un livre photo. Nous allons diffuser le documentaire chez notre partenaire à Cernay-la-Ville : le Cabaret du Bout des Prés. Ça marquera la fin de l'aventure ! Et quelle belle aventure... Sans oublier un passage à Bois d'Arcy !





»» CULTURE

Coup de chaud au Théâtre de la Grange

Samedi 13 mai 2023, la chaleur s'invite au Théâtre de la Grange avec la représentation de la pièce *Grosse chaleur*.

Quand Pierre-Louis, sa femme et son fils se retrouvent en vacances dans le Luberon avec leur famille ça devient très vite explosif. Entre les personnalités inconciliables de chacun et une terrible canicule qui joue sur les nerfs de tous, les vacances deviennent le théâtre de situations

rocamboliques.

Écrite par Laurent Ruquier, la pièce *Grosse chaleur* rejoue finement les dynamiques en œuvre au sein des familles pour déboucher sur une comédie pleine de charme. Elle a surtout été écrite en 2004, après la grande canicule de 2003. Maintes

fois réécrite depuis pour évoluer avec son temps, elle reste assurément une comédie à ne pas rater.



Samedi 13 mai à 20h30
au Théâtre de la Grange - 11, rue du Parc.
Tarifs C : 35 € / 30 € / 26 € / 16 €.
Réservations : billetterie.boisdarcy.fr

»» CULTURE

Faites-vous un Comedy Trip à La Fabrik

Comedy Trip sillonne les routes de France à la manière de la caravane du Tour de France avec un tout autre objectif néanmoins : vous faire rire. Rendez-vous à La Fabrik le vendredi 12 mai.

Quelque soit votre type d'humour, ils l'ont ! C'est la beauté de cette association d'humoristes qui réalisent un Tour de France de l'humour et choisit Bois d'Arcy comme ville-étape. Après avoir foulé les plus grandes scènes de l'humour francophone comme le Festival de Montreux, le Live Up Comedy ou Rire et Chanson, ils viennent à La Fabrik vous régaler

de leurs meilleurs sketches. On ne vous dit pas leurs noms, vous aurez tout le temps d'apprendre à les connaître le jour-J.



Vendredi 12 mai à 21h
à La Fabrik - 14, rue du Parc.
Tarifs B : 15 € / 13 € / 8 €.
Réservations : billetterie.boisdarcy.fr





Premier concert pour les Rallumeurs d'étoiles

Les Rallumeurs d'étoiles se présentent officiellement aux Arcisiens lors d'un concert le samedi 13 mai à l'Espace Charles-Péguy.

L'association **Les Rallumeurs d'étoiles** c'est une chorale née à Bois d'Arcy il y a deux ans. Plusieurs passionnés de musique ont décidé de se regrouper pour chanter une fois par semaine et partager leur passion ensemble. Vous les avez sans doute déjà entendu fredonner lors du Grand Marché Arcisien ou pendant la Fête de la musique. L'association arcisienne est ainsi présente sur les événements de la Ville pour offrir un court moment musical aux Arcisiens. Mais pour la première fois cette année, ils vous proposent de découvrir la richesse de leur répertoire musical sur scène lors d'un concert à la salle Maurice-Chevalier de l'Espace Charles-Péguy.

Un spectacle plein de bonne humeur

Ce concert, c'est l'aboutissement de deux années à partager leur passion du chant chaque semaine. Au-delà du groupe vocal, ils veulent aujourd'hui en faire profiter le public Arcisien.

Sur scène, ils ne se contentent pas de chanter. Une mise en scène vous embarque dans leur univers qui se veut très joyeux et optimiste, pour diffuser la bonne humeur. Les Rallumeurs d'étoiles ont choisi la variété française, toutes époques confondues pour leur répertoire. Vous pourrez donc vous joindre à eux et chanter les titres les plus connus, ou vous laisser emporter par des morceaux inédits à vos oreilles.

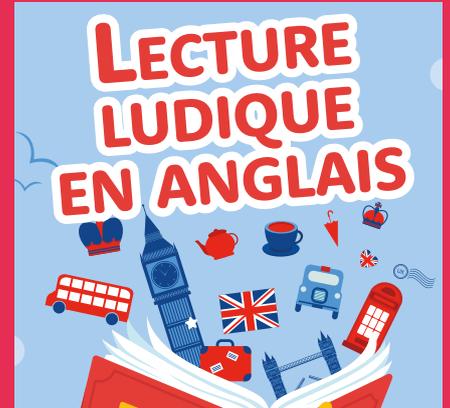
Les Rallumeurs d'étoiles travaillent déjà sur leur prochain spectacle, en collaboration avec la chorale Et Caetera de Mantes-la-Ville.



Samedi 13 mai à 20 h
(ouverture au public)
à la salle Maurice Chevalier
Espace Charles-Péguy - 2, rue Baragué.
Entrée libre. Participation au chapeau.

>> CULTURE

Lectures ludiques en anglais à la Médiathèque



Régulièrement, les bibliothécaires de la Médiathèque de La Tremblaye, en partenariat avec le service de la Vie associative, proposent des lectures ludiques en anglais. Les enfants de 4 à 6 ans et de 7 à 8 ans découvrent, de manière ludique et interactive, les rudiments de l'anglais. Ils se familiarisent ainsi avec la langue, apprennent à reconnaître les sons et les mots, et peuvent s'initier à la prononciation et même à la lecture de mots connus.

Les prochaines lectures auront lieu le samedi 10 juin sur la mezzanine de la Médiathèque de La Tremblaye à 10 h pour les enfants de 4 à 6 ans et 11 h pour les enfants de 7 à 8 ans. Et toute l'année, la Médiathèque de La Tremblaye propose de nombreux ateliers pour tous les âges. Vos prochains rendez-vous :

- ▶ Samedi 13 mai à 10 h 30 : Bébé Bouquine
- ▶ Samedi 13 mai à 11 h 15 : PAGimage
- ▶ Samedi 3 juin à 10 h et 11 h : Croq'Livres
- ▶ Mercredi 7 juin à 15 h : L'Heure du conte



Lectures ludiques en anglais
le samedi 10 juin à la Médiathèque
de La Tremblaye - 13, rue du Parc.
Gratuit, sur inscription un mois
à l'avance (10 enfants maximum par séance).
Renseignements et inscription au 01 30 07 00 50
ou mediatheque@boisdarcy.fr



LA COURSE AUX ŒUFS

Animation / Dès 6 ans / VF / 1h30
Mer. 26 avril à 14h,
Ven. 28 avril à 14h,
Sam. 29 avril à 16h15



LA NAISSANCE DES OASIS

Animation / Dès 3 ans / VF / 0h41
Jeu. 27 avril à 14h30, suivi d'un atelier "Affiche Pop-up"
Mar. 2 mai à 14h30, suivi d'un atelier "Décore ton serpent"
Sur inscription lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr
(limite 20 places). Sous condition de participer à la séance



SHAZAM! LA RAGE DES DIEUX

Fantastique, Aventure, Action / VF / 2h10
Mer. 26 avril à 16h,
Sam. 29 avril à 18h15,
Mar. 2 mai à 20h45



10 JOURS ENCORE SANS MAMAN

Comédie / VF / 1h35
Mer. 26 avril à 18h45,
Jeu. 27 avril à 15h45,
Ven. 28 avril à 21h,
Mar. 2 mai à 18h30



LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN

Aventure, Historique / VF / 2h01
Mer. 26 avril à 21h,
Jeu. 27 avril à 18h,
Ven. 28 avril à 16h,
Sam. 29 avril à 13h30 et 21h



JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES

Drame / VF / 1h58
Jeu. 27 avril à 20h45,
Ven. 28 avril à 18h30,
Mar. 2 mai à 15h45



NORMALE

Comédie dramatique / VF / 1h27
Mer. 3 mai à 16h30,
Jeu. 4 mai à 21h



LES COMPLICES

Comédie / VF / 1h37
Mer. 3 mai à 18h30,
Ven. 5 mai à 13h30,
Sam. 6 mai à 21h



L'ÉTABLI

Drame / VF / 1h57
Jeu. 4 mai à 18h30,
Ven. 5 mai à 20h30,
Sam. 6 mai à 13h30



SUPER MARIO BROS, LE FILM

Animation, famille / Dès 8 ans / VF / 1h32
Mer. 3 mai à 14h30,
Jeu. 4 mai à 16h30,
Ven. 5 mai à 18h30,
Sam. 6 mai à 16h



DONJONS & DRAGONS : L'HONNEUR DES VOLEURS

Fantastique, Aventure / VF / 2h14
Mer. 3 mai à 20h45,
Jeu. 4 mai à 13h30,
Ven. 5 mai à 15h45,
Sam. 6 mai à 18h

APRÈS-MIDI JEUX AU CINÉMA DE LA GRANGE

En parallèle de la projection des films *Donjons & Dragons : L'honneur des voleurs* (15h45) et *Super Mario Bros. le film* (18h30), le Cinéma de La Grange et le Service Animation Jeunesse (SAJ) vous invitent à participer à **une après-midi jeux le vendredi 5 mai**. Dès 14h30, venez jouer à des jeux de société en famille ou entre amis pour partager un moment de convivialité avant votre séance de cinéma. À partir de 18h, vous pourrez aussi vous initier aux jeux de rôles (*uniquement sur inscriptions*), en partenariat avec les associations **Le Dragon Bleu** et **Les Tisseurs de Chimères**. Des maîtres de jeu vous feront vivre des aventures extraordinaires.

Informations et inscriptions à l'adresse : lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

Fermeture du Cinéma en mai et juin

À partir du 7 mai, le Cinéma de la Grange sera fermé afin de laisser la place aux spectacles de fin d'année des écoles et des associations. Pas de séances de cinéma donc, mais soyez au rendez-vous des deux derniers spectacles de programmation proposés par le Théâtre : le samedi 13 mai à 20 h 30 pour la pièce *Grosse chaleur* et le samedi 10 juin pour le one woman show d'Elisabeth Buffet. Et le mercredi 7 juin, découvrez la sélection du Festival International du Très Court à partir de 20 h 30. Le Cinéma de la Grange rouvrira ses portes début juillet pour sa programmation estivale. Informations auprès du Cinéma de la Grange – 11, rue du Parc – 01 30 07 11 80

Cinéma de la Grange

Domaine de la Tremblaye

11, rue du Parc - 01 30 07 11 80
lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr
et sur www.boisdarcy.fr.

Tarifs : Normal 6€ / Réduit* 5€ / Enfant (-12 ans) 4€. Carte Cinéma 10 places : 40€ (nominative, valable 1 an). *Tarif réduit sur présentation d'un justificatif. Il inclut les avant-premières. Avant-Première : Adulte 5€ / Enfant (-12 ans) 4€. La carte d'abonnement n'est pas valable.

 **Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des plus jeunes.**



De jeunes arcisiens découvrent les joies du rugby

Au mois de mai, la classe de CM2 de Jean-Marie Petrus a profité des bons conseils de Kévin Pierret Casanova pour perfectionner leur rugby.

C'est l'histoire d'une rencontre de passionnés. D'un côté, Kévin Pierret Casanova, licencié au Saint-Cyr Olympique Rugby (SCOR). De l'autre, Jean-Marie Petrus, enseignant à l'école élémentaire Alexandre-Turpault, joueur et passionné de rugby.

Le premier a besoin d'une classe d'élèves volontaires pour apprendre les bases du rugby afin de passer son examen d'entraîneur. Le second donne des cours de rugby à ses élèves depuis une dizaine d'années.

"Une fois par semaine j'emmène mes élèves sur le terrain synthétique pour leur apprendre ce sport. Je leur montre les quatre règles de base : la tenue de la balle, la passe en arrière, le placement et le respect" explique M. Petrus. Quand il a découvert le projet de Kévin, il s'est tout de suite porté volontaire. "Il a une approche plus didactique que la mienne. C'est bien pour les enfants qui vont aller plus loin, notamment sur l'aspect technique."

Ce partenariat s'inscrit dans une collaboration plus large du SCOR

avec la Ville de Bois d'Arcy qui souhaite initier les Arcisiens au rugby en amont de la Coupe du Monde de Rugby qui se déroule en France à partir du mois de septembre. Au-delà de ce cycle rugby à l'école, les Arcisiens à la santé fragile peuvent s'initier en douceur à ce sport lors des séances de rugby santé proposées par le SCOR le jeudi soir au Stade Jean Moulin.

Du côté de la classe de M. Petrus en tout cas, les fondations sont déjà posées. "Mes élèves adorent car ça les change un peu du football. Les parents aussi apprécient d'ailleurs. Et beaucoup d'élèves poursuivent ensuite ce sport. En arrivant au collège Mozart plusieurs anciennes élèves ont rejoint l'association de rugby", se félicite l'enseignant qui espère que ce partenariat pourra se poursuivre l'année prochaine.



Plus d'informations sur les séances de rugby santé auprès de Dominique Gattone (SCOR) au 07 84 88 78 15 ou par mail à secretariat.scor@gmail.com.

>> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Stockez vos affaires en toute sécurité



La société Bien Sûr installe son nouveau centre de stockage à Bois d'Arcy. Particuliers ou professionnels, vous y trouverez des box (350 box jusqu'à 20 m²) à louer pour entreposer vos affaires en toute sécurité. La start-up basée à la Station F vous propose un accueil sur place pour visiter les locaux et définir précisément vos besoins pour mieux y répondre. La gestion de votre abonnement peut ensuite se faire entièrement en ligne sur la plateforme de Bien sûr.



Plus d'informations : 01 85 40 00 78
ou sur le site www.biensur.co
9, rue René Clair

>> ASSOCIATIONS

Partez à la découverte de Mûcheln

Envie de découvrir Mûcheln, en Allemagne ? Le Comité de Jumelage de Bois d'Arcy vous emmène explorer notre ville jumelle les 6, 7 et 8 octobre prochains. L'occasion de faire connaissance avec les Mûchelnois et leurs associations mais aussi de parcourir la région. Le déplacement se fait en train, l'hébergement est en famille. Visites et excursions sont au programme.



Les inscriptions sont en cours, renseignez-vous auprès du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy : cjba@free.fr et/ou 0674412360

- Agenda -

Atelier "Décore ton serpent en bois"

Mardi 2 mai

☺ À 14h30



Dans le cadre de la diffusion du film *La Naissance des oasis*, le Cinéma de La Grange propose aux familles de participer à un atelier créatif, après la projection du film. Les enfants, accompagnés de leurs parents, pourront décorer un serpent en bois qui leur sera donné. L'atelier aura lieu au Grenier de La Grange.

Au Cinéma de La Grange - 11, rue du Parc.

Renseignements et inscriptions à

lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr (places limitées à 20 enfants).

Don du sang

Mercredi 3 mai

☺ De 14h30 à 19h30

**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR
DE SAUVER DES VIES,
DONNEZ VOTRE SANG**

Faites un geste de solidarité et donnez votre sang. Sur rendez-vous uniquement : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.
À la Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc.

Portage de livres à domicile

Jedi 4 mai

Les bibliothécaires vous apportent les livres que vous aimez. En fonction de vos goûts, une sélection d'ouvrages, revues et/ou DVD vous est proposée.

Service sous conditions. Sur inscription au 01 30 07 00 50.

Après-midi jeux de société au Cinéma de La Grange

Vendredi 5 mai

☺ À 14h30

En parallèle de la projection des films *Donjons & Dragons : L'honneur des voleurs* (15h45) et *Super Mario Bros. le film* (18h30), le Cinéma de La Grange et le Service Animation Jeunesse (SAJ) vous invitent à participer à une après-midi jeux. Dès 14h30, venez jouer à des jeux de société en famille ou entre amis pour partager un moment de convivialité avant votre séance de cinéma.

À partir de 18h, vous pourrez aussi vous initier aux jeux de rôles (*uniquement sur inscriptions*), en partenariat avec les associations Le Dragon Bleu et Les Tisseurs de Chimères. Des maîtres de jeu vous feront vivre des aventures extraordinaires.

Informations et inscriptions au Cinéma de La Grange - 11, rue du Parc - 01 30 07 11 80 ou à lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Lundi 8 mai

☺ À partir de 8h45



- 8h45 : rassemblement sur le parvis de l'Hôtel de Ville
- 9h : début de la cérémonie
- 10h : départ du cortège vers le cimetière, dépôt de gerbes sur les tombes des Arcisiens morts pour la France
- 10h30 : vin d'honneur à la Maison des associations Lino-Ventura - 2, avenue Fritz-Lang

Plus d'informations auprès du Service Événementiel - 01 30 07 18 56

Réunion d'information sur les modes de garde

Mardi 9 mai

☺ À 17h30

Vous êtes sur le point ou venez d'avoir un enfant ? Vous souhaitez avoir des informations sur les différents modes de garde qui s'offrent à vous ? La Direction de la Petite Enfance répond à vos questions lors d'une réunion d'information à la Maison des associations. Vous y trouverez toutes les informations et les démarches à suivre pour recruter une assistante maternelle.

Inscriptions auprès du Relais Petite Enfance - 01 30 58 697 21 ou rpe@boisdarcy.fr.

Réunion publique sur le plan de circulation dans le quartier de la Tremblaye

Mercredi 10 mai

☺ À 20h

Bois d'Arcy

Soyez acteur de votre cadre de vie !

Réunion Publique

COMMUNIQUER
EXPLIQUER
ÉCHANGER
VOTER

**Présentation & vote
du plan de circulation mis
en test dans le quartier
de la Tremblaye**

La Ville souhaite tester un nouveau plan de circulation dans le quartier de la Tremblaye. Vos élus vous présenteront, à l'occasion de cette réunion publique, trois solutions envisagées et vous demanderont de voter pour celle qui vous convient le mieux.

À la Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc.

- Agenda -

Allô M. le Maire Jeudi 11 mai

🕒 De 18h30 à 19h30

Dialoguez avec Monsieur le Maire Jean-Philippe Luce. Ce moment d'échange vous permet de poser toutes vos questions directement au Maire, sans prendre rendez-vous.
01 30 45 83 99.

Comedy Trip Vendredi 12 mai 🕒 À 21h



La caravane du *Comedy Trip* s'arrête à Bois d'Arcy avec sa joyeuse compagnie d'humoristes. Ils ont récupéré les pires cancrs du fond de la classe pour sillonner les routes de France, car même s'ils ont des tonnes de défauts, ils ont une qualité (non) essentielle ils sont drôles ! Rendez-vous donc pour une soirée de fous rires !

À La Fabrik - 14, rue du Parc. Tarifs B : 15 € / 13€ / 8 €. Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr

Brevet Randonneur Mondial Samedi 13 mai

🕒 Départ à 16h

L'association **Club Omnisport de Bois d'Arcy** (COBA) organise un Brevet Randonneur Mondial de 400 km au départ de Bois d'Arcy le samedi 13 mai. Cette épreuve de cyclotourisme est qualificative pour le fameux Paris-Brest-Paris prévu cet été. Cyclistes aguerris, venez donc profiter de cette randonnée à vélo

Informations et inscriptions auprès du COBA : letoile.franck@orange.fr - 06 74 19 80 67 - www.cobacyclo.fr

Bébé bouquine Samedi 13 mai

🕒 À 10h30



Un éveil à la lecture pour les enfants de 0 à 3 ans non scolarisés, avec leurs parents, pour "piocher" des histoires à lire ou à se faire lire, en petit comité.

À la Médiathèque de la Tremblaye - 13, rue du Parc. Gratuit, sur inscription. Renseignements au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr. (places limitées à 10 enfants et 1 accompagnant par enfant).

PAGimage Samedi 13 mai

🕒 À 11h15



Les bibliothécaires vous invitent à venir découvrir leur sélection lors de ce rendez-vous convivial.

À la Médiathèque de la Tremblaye - 13, rue du Parc.

Renseignements et inscriptions au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr

Battle de hip-hop Samedi 13 mai

🕒 À 13h



La Direction de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec l'association Crazy School, organise un battle de breakdance et diverses animations

autour de l'univers du hip-hop. Ouvert à tous, cet événement conclut les deux Semaines du hip-hop durant lesquelles les jeunes du Service Animation Jeunesse et les enfants des accueils de loisirs ont été initiés à la culture hip-hop. Lors de ce battle, les danseurs s'expriment en un contre un dans une chorégraphie improvisée. L'après-midi est animée par la speakeuse Fulany et le DJ Senka.

À la Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc. Entrée libre.

Concert de l'École de musique Samedi 13 mai

🕒 À 15h

L'École de musique de Bois d'Arcy (EDMBA) vous invite à un concert de chant classique sur le thème "Petite promenade avec J. Offenbach" à l'Espace Charles-Péguy.

Espace Charles-Péguy - 2, rue Baragué. Entrée libre. Renseignements au 01 30 58 39 75 ou edmba@free.fr

Grosse chaleur Samedi 13 mai

🕒 À 20h30



En vacances dans le Lubéron, un haut fonctionnaire doit supporter une ribambelle de gêneurs et d'empêcheurs de tourner en rond tous issus de sa famille. Ajoutez à cela une terrible canicule pour un cocktail explosif !

Au Théâtre de La Grange - 11, rue du Parc.

Tarifs C : 35 € / 30 € / 26 € / 16 €. Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr

- Agenda -

Concert Les Rallumeurs d'étoiles Samedi 13 mai

☺ À 20h30

L'association **Les Rallumeurs d'étoiles** vous présente leur tout premier spectacle grand public à l'Espace Charles-Péguy. Les chanteurs du groupe seront ravis de partager avec le public arcisien leur répertoire musical et leur mise en scène originale.

À la salle Maurice Chevalier, Espace Charles-Péguy - 2, rue Baragué. Entrée libre. Participation au chapeau. Ouverture de la salle à 20 h.

Challenge Equip'athlé SAMBA Dimanche 14 mai

☺ À partir de 8h

L'association **Section Athlétisme & Marathon de Bois d'Arcy (SAMBA)** organise, sous l'égide du Comité départemental d'athlétisme des Yvelines, le tour départemental du Challenge Equip'athlé Benjamin et Minime au stade Jean-Moulin. Cette compétition par équipes est qualificative pour les finales franciliennes et même nationales pour les U16. Venez donc nombreux encourager les jeunes arcisiens dans cette épreuve sportive.

Stade Jean-Moulin - rue Alexandre Turpault.

Fête du Vélo Dimanche 14 mai

☺ À partir de 9h



Tous à vélo ! Cette année encore, la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc s'associe à la Fête du Vélo, un événement national visant à promouvoir la petite reine. Bois d'Arcy participe à la fête avec un village d'animations place François-Truffaut. Au programme : des parcours sportifs, des initiations aux vélos électriques et trottinettes, un atelier vélo-smoothie, une animation familiale bike-land et un parcours de maniabilité. Plein

d'autres surprises vous attendent. À 11h et 12h, rejoignez le cortège qui se rendra à vélo à l'Hôtel d'agglomération de Versailles Grand Parc à Versailles, en passant par Saint-Cyr-l'École pour découvrir quelques itinéraires cyclables du territoire.

Faites du foot Jeudi 18 mai

☺ De 13h30 à 17h30

L'Association Sportive de Bois d'Arcy (ASBA), en collaboration avec le District des Yvelines de Football, vous invite à une journée "Faites du foot" dédiée à la découverte des pratiques footballistiques. Au programme : futnet, golf foot, foot en marchant ou encore fitfoot pour découvrir toutes les manières de pratiquer le foot. Sur la journée, seront aussi organisés un tournoi amical des + 45 ans à 8 et une démonstration de l'équipe de France Futnet. Tous les Arcisiens sont conviés à la fête.

Au stade Jean-Moulin - rue Alexandre Turpault.

Concours de Pêche par équipe Dimanche 21 mai

☺ À partir de 7h30



L'Amicale des pêcheurs de Bois d'Arcy (APA) vous invite à participer aux 8 heures de Bois d'Arcy Pêche, son concours de pêche par équipes. Par équipe de deux, rendez-vous à l'étang Daniel-Paul-Perrot pour pêcher le plus de poissons possible en 8 heures. À midi, vous pourrez profiter du barbecue proposé. Remise des lots à 18h.

Inscriptions à la Maison des Pêcheurs le samedi 13 mai. Tarifs : 28,7 €

Semaine de la Petite enfance Du 22 au 26 mai

La Ville propose aux familles ayant des enfants âgés de 0 à 3 ans des ateliers sur le thème "Enfants-parents, des moments à partager" dans le cadre de la Semaine de la Petite enfance.

- **Lundi 22 mai : Temps de relaxation.** Sonia Chauvin Villanueva, sophrologue, propose aux familles un atelier d'une heure pour mieux comprendre le stress chez l'enfant et montrer des exercices de relaxation à pratiquer à la maison. À 8h30, 9h45 et 11h à la crèche Jacques-Demy - rue Jean-Gabin
- **Mardi 23 mai : Bulles, bullons, bullez en lumière.** Cet atelier d'éveil sensoriel permet à l'enfant, plongé dans un environnement de lumières douces, de développer ses sens à son rythme. À 8h30, 9h30 et 10h30 à Pom d'Arcy
- **Mercredi 24 mai : La balade des sens.** Promenade autour du Canal de la Croix-Bonnet pour partir à la découverte d'un environnement vivant et développer ses sens. À 8 h 45 et 10 h 15, rendez-vous à la Maison des associations Lino-Ventura - 2, avenue Fritz-Lang
- **Jeudi 25 mai : Le yoga des tous petits.** Le yoga permet à l'enfant de gagner en souplesse et en motricité grâce à des mouvements qui l'aide aussi à prendre confiance en soi. À 8 h 30, 9 h 30 et 10 h 30 à la Maison des associations Lino-Ventura - 2, avenue Fritz-Lang
- **Vendredi 26 mai : Une chanson parmi les étoiles.** Une animation musique/m Marionnettes tout en douceur et poésie qui invite au sommeil en douceur. À 8 h 30, 9 h 30 et 10 h 30 à la crèche Jacques-Demy - rue Jean-Gabin

Sur réservation du 8 au 12 mai auprès du service de la Petite enfance au 01 30 07 15 40 (le matin uniquement).

- Agenda -

Facebook Live

Judi 25 mai

🕒 De 18h30 à 19h30



Posez vos questions en direct à Monsieur le Maire sur la page officielle de la Ville @Boisdarcy78.

Concert de l'École de musique

Vendredi 26 mai

🕒 À 19h30



L'École de musique de Bois d'Arcy (EDMBA) vous invite à une audition de batterie au Bar de La Grange. Venez découvrir les batteurs de l'EDMBA et leur répertoire pour ce concert exclusif.

Au Bar de La Grange - 11, Rue du Parc. Entrée libre. Renseignements au 01 30 58 39 75 ou edmba@free.fr

Tous en scène

Samedi 27 et dimanche 28 mai

L'association **Tous en scène** termine la saison 2022-2023 par une représentation de ses différents spectacles au Théâtre de la Grange. Vous êtes invités à assister à leurs trois temps forts :

- Samedi 27 mai à 15h : *Pili Pili* mis en scène par Isabelle Salvetti suivi de *Au fil du temps* mis en scène par Alexandre Padilha de Azevedo
- Samedi 27 mai à 20h : *Fric Frac* d'après Édouard Bourdet, mis en scène par Patrick Dray
- Dimanche 28 mai à 15h : *Rendez-vous au sous-sol* mis en scène par Alexandre Padilha de Azevedo suivi de *La Répétition* mis en scène par Isabelle Salvetti

Au Théâtre de La Grange - 11, rue du Parc.

Tarifs : 7,5 €, billetterie sur place, pas de carte bancaire, ouverture de la billetterie 1 h avant les représentations. Plus d'informations : tousenscene-bda78.fr

Réunion d'information des modes de garde

Mardi 30 mai

🕒 À 17h30



Vous êtes sur le point ou venez d'avoir un enfant ? Vous souhaitez avoir des informations sur les différents modes de garde qui s'offrent à vous ? La Direction de la Petite Enfance répond à vos questions lors d'une réunion d'information à la Maison des associations Lino-Ventura. Vous y trouverez toutes les informations et les démarches à suivre pour recruter une assistante maternelle.

Inscriptions auprès du Relais Petite Enfance - 01 30 58 97 21 ou rpe@boisdarcy.fr.

Réunion d'information sur le projet immobilier avenue Paul-Vaillant-Couturier

Mardi 30 mai

🕒 À 20h



Si vous n'avez pas pu participer à la première réunion d'information sur le projet d'aménagement du site du marché couvert (avenue Paul-Vaillant-Couturier), ou si vous avez des questions concernant ce projet, venez assister à cette seconde réunion d'information. Pour rappel : l'ancien marché situé en face de la mairie va laisser la place à un nouveau programme mêlant logements, commerces et un vaste espace végétalisé ainsi qu'une nouvelle crèche de 24 berceaux.

À la Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc.

Fête des Voisins

Vendredi 2 juin

La Fête des Voisins revient pour une 24^e édition où plus que jamais les Français auront besoin de se retrouver, d'échanger et de partager un moment convivial. Nouveauté cette année, la Fête des Voisins se veut plus respectueuse de l'environnement. Après une expérimentation réussie l'année dernière, l'association met à disposition de tous un kit de communication gratuit à télécharger sur son site internet pour organiser au mieux sa rencontre de quartier.

Rendez-vous sur le site lafetedesvoisins.fr/ téléchargez

Sortie annuelle du CCAS, inscrivez-vous !

Mardi 6 juin, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux seniors et personnes en situation de handicap sa traditionnelle sortie annuelle. En 2023, le CCAS leur fait découvrir la Sarthe sur le thème "Passeurs de mémoire". Au programme :

- **Visite du Musée du point de Beauvais** à Bourg-le-Roi qui retrace l'histoire de cet atelier spécialisé dans la broderie et le crochet et dont la visite se termine par une démonstration captivante
- **Déjeuner au restaurant le Saint Germain** à Fresnay-sur-Sarthe, un ancien relais de diligence qui vous proposera une cuisine succulente
- **Visite de l'élevage de chevaux percherons** La Vigne de Martine et Lucien qui vous expliqueront leur métier et vous amèneront au plus près de leurs chevaux
- **Visite des Vergers d'Aulaines**, exploitation arboricole de Fabienne et Vincent qui vous offriront le goûter au milieu de leurs pommiers et poiriers

Départ de Bois d'Arcy à 7 h 40. Retour prévu vers 19 h. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS - 38, avenue Paul-Vaillant-Couturier ou au 01 30 45 84 00. Tarifs : 65€ par personne

GROUPE MAJORITAIRE

“Bois d’Arcy avance !” - 27 élus

Le groupe d’opposition vote contre le budget 2023

Le groupe minoritaire s’est à nouveau prononcé contre le budget présenté en conseil municipal ! Selon eux, en période de crise il ne faut pas investir. Nous pensons le contraire en proposant aux Arcisiens des équipements en adéquation avec leurs besoins. L’équipe majoritaire, grâce à une gestion saine de ses finances, peut réaliser des projets structurants pour l’avenir tout en stabilisant les taux d’imposition locaux. Sur une enveloppe de 12,4 M€ ils se focalisent sur la construction de deux nouveaux courts de Padel pour 500 K€ au TCMBM alors que cette activité, en plein expansion, répond à une forte attente des Arcisiens. Ce choix est tout sauf une aberration puisque notre objectif reste le même : améliorer le cadre de vie des habitants. Alors que certains élus de l’opposition, quand ils étaient aux responsabilités, étaient capables d’augmenter systématiquement les impôts nous comprenons mieux aujourd’hui leur vision des finances publiques. Si tel est le cas, en effet, nous ne serons jamais d’accord sur la façon de gérer l’argent des Arcisiens. Il est de notre responsabilité de faire des choix difficiles mais courageux et nous les assumons !

GROUPE D’OPPOSITION

“Perspectives arcisiennes” - 6 élus

Le budget primitif 2023 ou les choix paradoxaux de la majorité.

Le vote du budget 2023 a eu lieu le mardi 11 avril dernier. La situation inflationniste impacte terriblement les budgets des villes mais également des citoyens. La majorité a choisi de mettre en place un plan de sobriété en réduisant notamment la température dans les classes. Ce plan fait sens s’il est suivi de mesures en adéquation avec cet état d’austérité. Mais à voir les futurs investissements il n’en est rien. On ne peut faire des restrictions d’un côté et de l’autre continuer les investissements comme la construction de deux courts de padel et la rénovation du club house du tennis pour 527.000 €. Est-ce vraiment prioritaire ? Revoir les projets à la baisse et la mise en veille de certains semble raisonnable mais en développer d’autres et mettre les arcisiens devant le fait accompli est à notre sens une ineptie politique. Nous avons alerté la majorité sur les dépenses pharaoniques envisagées et avons voté une nouvelle fois contre ce budget irresponsable. Nous n’avons pas une « vision diamétralement opposée des finances publiques » comme aime à le répéter notre maire, nos priorités ne sont simplement pas les mêmes.

NAISSANCES

- 29 juillet 2022 Bianca CHEVALLIER
- 14 mars 2023 Léonie BELMEKKI GUESDON
- 20 mars 2023 Malo PRÉVAULT
- 25 mars 2023 Julien MONTEIL

DÉCÈS

- 18 mars 2023 : M. René DAUGABEL – 87 ans



Malo
PRÉVAULT

Si vous souhaitez faire paraître une photo de naissance de votre enfant dans le magazine de la Ville, envoyez un mail à : mairie@boisdarcy.fr

Depuis 2019, les données personnelles enregistrées aux fins d’inscription d’un acte sur le registre de l’état civil ne peuvent être publiées dans la presse que si, au moment de l’établissement de l’acte, les personnes concernées ont donné leur accord. Afin de respecter la vie privée de chacun, la Ville de Bois d’Arcy est donc dans l’obligation de demander l’accord aux familles avant de pouvoir publier les naissances, mariages et décès.

Contacts utiles

Hôtel de Ville
2, avenue Paul
Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83

Horaires
(hors vacances scolaires)
Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 8h30 à 12h30
et 13h30 à 18h
Jeudi : 12h30 à 19h30 (sans
interruption)

Maison des Associations
Lino-Ventura
2, avenue Fritz-Lang
Du lundi au vendredi : 8h30 à
12h30 et 13h30 à 18h
Samedi : 9h à 12h30

Collectes des déchets
(bacs à sortir la veille au soir)

Ordures ménagères

Tous les lundis
et jeudis matin

Emballages et papier
Tous les mardis matin

Encombrants

Tous les 3^e mercredis
du mois

> Prochaines dates :
mercredi 17 mai 2023

Déchets végétaux

Tous les mercredis
du 15 mars au 20 décembre
2023

Déchetterie intercommunale
de Bois d'Arcy

Rue Abel Gance

ZAC de la Croix-Bonnet

Horaires d'ouvertures pour les
particuliers (accès gratuit)

> du mardi au vendredi : de 9h
à 13h et de 14h à 18h ;

> le samedi : de 9h à 18h ;

> le dimanche : de 9h à 13h.

Fermée les jours fériés.

**Retrouvez toutes les
consignes de tri sur le site
versaillesgrandparc.fr
ou sur l'application
T.R.I. VGP**

QUESTIONS DE RÉSEAUX...

N'hésitez pas à les poser en l'envoyant à l'adresse
communication@boisdarcy.fr



J'ai vu qu'il y avait de nouvelles plaques de rue dans plusieurs rues mais celle de mon quartier n'ont pas encore été modifiées. Quand est-ce que ce sera le cas ?

Depuis fin 2022, la Ville a lancé un programme de remplacement des plaques de rue. Les anciennes plaques un peu datées et disparates sont remplacées par des plaques de rues plus modernes et plus lisibles. Elles sont installées progressivement dans toute la commune. Mais c'est un processus qui prend du temps. La phase 2 du programme vient de se terminer et la phase 3, qui est aussi la dernière, débutera en 2024.



Savez-vous quels sont les délais pour déclarer nos impôts ?

La campagne de déclaration en ligne des impôts sur le revenu a débuté le 13 avril dernier. Comme chaque année, vous devez vous rendre sur le site des impôts (impots.gouv.fr) afin de déclarer vos revenus pour l'année 2022. Pour les habitants des Yvelines, la date limite pour réaliser votre déclaration d'impôts est fixée au jeudi 8 juin à 23h59. Vous recevrez votre avis d'imposition 2023 à partir de la fin du mois de juillet. En cas d'erreur, vous aurez la possibilité de corriger votre déclaration en ligne depuis votre espace particulier jusqu'à la mi-décembre.



Il devient de plus en plus difficile de se garer sur le parking de la Tremblaye pour venir au Théâtre. Les places de stationnement sont souvent privatisées par des personnes habitant le quartier et qui ne respectent pas la limite maximale de stationnement. La police municipale devrait contrôler plus souvent à cet endroit.

La Ville est en cours de réflexion pour modifier la gestion du stationnement sur le parking de la Tremblaye qui est actuellement une zone bleue c'est-à-dire une zone de stationnement gratuite limitée à 4 heures pour que les Arcisiens profitent de l'offre culturelle du Domaine de la Tremblaye. Plusieurs pistes sont à l'étude pour garantir aux Arcisiens un stationnement sécurisé et favoriser les roulements lorsqu'ils se rendent aux événements et activités proposés au Domaine de la Tremblaye. Les mesures retenues seront présentées aux Arcisiens prochainement.

GRAND MARCHÉ ARCISIEN



Dimanche
4 juin 23
de 9 h à 18 h

